

Province de Québec
MRC du Fjord-du-Saguenay
Municipalité Saint-Charles-de-Bourget

PROCÈS-VERBAL

Séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Charles-de-Bourget du **2 mars 2020 à 19 h 30**, à l'édifice municipal situé au 357, 2^e Rang, à laquelle étaient présents :

M.	Bernard St-Gelais	Maire
M.	Marc Lavoie, conseiller	siège 1
M.	Dany Gauthier, conseiller	siège 2
M.	Jacques Gauthier, conseiller	siège 3
M ^{me}	Eve Larouche, conseillère	siège 4

M^{me} Audrey Gagné, secrétaire-trésorière et directrice adjointe.

ABSENCES :	M.	Yvan Tremblay	Siège 5
	M ^{me}	Christine Durant-Duperré	Siège 6

À 19 h 30, Monsieur le Maire préside et, après avoir constaté le quorum, déclare la séance ouverte.

ORDRE DU JOUR

1. LECTURE ET APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR;
2. LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 3 FÉVRIER 2020;
3. APPROBATION DES COMPTES;
4. RÉSUMÉ DES DIFFÉRENTS COMITÉS;
5. CORRESPONDANCE
 - 5.1 MRC du Fjord-du-Saguenay – Règlement numéro 19-404 modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé et ayant pour objet de mettre en œuvre une décision rendue par la CPTAQ (dossier 421173) qui ordonne l'exclusion d'une partie des lots 5 774 615 et 5 774 633 ainsi qu'aux lots 5 774 621, 5 774 622, 5 774 625 et 5 774 628 dans la municipalité de Saint-Ambroise;
6. ADMINISTRATION GÉNÉRALE
 - 6.1 Entente Marais Duclos;
 - 6.2 Indice des prix à la consommation;
 - 6.3 Demande de renouvellement de bail non exclusif d'exploitation de sable et de gravier 2020;
 - 6.4 Date de l'adoption des états financiers 2019;
 - 6.5 Protection d'assurance supplémentaire;
 - 6.6 Appel d'offres sur invitation pour la surveillance de chantier lors de la construction du centre communautaire;
 - 6.7 Fonds de mise en valeur des terres publiques intramunicipales (TPI) – Demande d'aide financière;

- 6.8 Entretien du plancher du sous-sol de l'édifice municipal;
- 7. VOIRIE MUNICIPALE
 - 7.1 Déneigement des chemins de tolérances – Troisième versement;
 - 7.2 Appel d'offres public pour la réfection d'une partie de la route Laberge;
 - 7.3 Appel d'offres sur invitation pour le profilage des fossés;
- 8. URBANISME
 - 8.1 Formation sur le rôle de l'officier municipal dans l'application des lois et règlements en matière d'urbanisme;
- 9. HYGIÈNE DU MILIEU
 - 9.1 Rapport annuel sur la gestion de l'eau potable;
- 10. SÉCURITÉ PUBLIQUE / CIVILE
 - 10.1 Entente intermunicipale d'achat commun et de gestion de matériel et d'équipement en sécurité civile;
- 11. INVITATIONS / DEMANDES DE CONTRIBUABLES ET D'ORGANISMES;
 - 11.1 Club de motoneige Caribou Conscrits – Contribution annuelle;
- 12. AFFAIRES NOUVELLES;
- 13. PÉRIODE DE QUESTIONS;
- 14. LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE.

1. LECTURE ET APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR
RÉSOLUTION NO 134.20

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Dany Gauthier;
APPUYÉ PAR : M. Marc Lavoie;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE : la municipalité de Saint-Charles-de-Bourget adopte l'ordre du jour de la présente séance.

2. LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU
3 FÉVRIER 2020
RÉSOLUTION NO 135.20

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Jacques Gauthier;
APPUYÉ PAR : M^{me} Eve Larouche;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D' : exempter la secrétaire-trésorière et directrice générale de la lecture du procès-verbal du 3 février 2020.

QUE : le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 3 février 2020 dont une copie conforme a été signifiée à tous les membres du conseil, dans les délais prévus par la Loi, soit par la présente adoptée et ratifiée à toutes fins que de droit.

3. APPROBATION DES COMPTES
RÉSOLUTION NO 136.20

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Marc Lavoie;
APPUYÉ PAR : M. Dany Gauthier;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE : les comptes à payer du mois février 2020, au montant de 83 496,66 \$ ainsi que les comptes payés d'avance au montant de 8 735,17 \$ totalisant la somme de 92 231,83 \$, soient acceptés et que la secrétaire-trésorière et directrice générale soit autorisée à en faire le paiement.

QUE : les versements des salaires nets du mois février 2020 soient acceptés au montant de 16 484,95 \$.

Les élus reçoivent l'état des activités financières détaillé du mois pour un meilleur suivi des dépenses.

4. RÉSUMÉ DES DIFFÉRENTS COMITÉS

5. CORRESPONDANCE

La correspondance est déposée aux archives de la Municipalité pour consultation publique.

5.1 MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY – RÈGLEMENT NUMÉRO 19-404 MODIFIANT LE SCHEMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT RÉVISÉ ET AYANT POUR OBJET DE METTRE EN ŒUVRE UNE DÉCISION RENDUE PAR LA CPTAQ (DOSSIER 421173) QUI ORDONNE L'EXCLUSION D'UNE PARTIE DES LOTS 5 774 615 ET 5 774 633 AINSI QU'AUX LOTS 5 774 621, 5 774 622, 5 774 625 ET 5 774 628 DANS LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-AMBROISE

6. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

6.1 ENTENTE MARAIS DUCLOS
RÉSOLUTION NO 137.20

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Dany Gauthier;
APPUYÉ PAR : M^{me} Eve Larouche;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE : la municipalité de Saint-Charles-de-Bourget procède au versement de l'entente Marais Duclos au montant de 933,61 \$ à la Ferme JME Larocque pour l'année 2020.

QUE : la municipalité de Saint-Charles-de-Bourget applique cette somme au compte en souffrance de la Ferme JME Larocque pour l'exploitation de la gravière de 2017 et le solde restant sera appliqué au compte de taxes se rattachant à la présente entente.

6.2 INDICE DU PRIX À LA CONSOMMATION
RÉSOLUTION NO 138.20

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Dany Gauthier;
APPUYÉ PAR : M. Jacques Gauthier;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE : la municipalité de Saint-Charles-de-Bourget accepte le taux d'indexation de l'indice des prix à la consommation du Québec qui est de 2,1 %.

QUE : la municipalité de Saint-Charles-de-Bourget indexe les salaires de messieurs Laval Bergeron, Mario Laberge, Nicolas Pelletier, Marcel Coulombe, madame Lisette Simard, et ce, rétroactivement au 1^{er} janvier 2020.

QUE : la municipalité de Saint-Charles-de-Bourget indexe les salaires des conseillers, et ce, rétroactivement au 1^{er} janvier 2020.

6.3 DEMANDE DE RENOUELEMENT DE BAIL NON EXCLUSIF D'EXPLOITATION DE SABLE ET DE GRAVIER 2019
RÉSOLUTION NO 139.20

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Marc Lavoie;
APPUYÉ PAR : M^{me} Eve Larouche;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE : la municipalité de Saint-Charles-de-Bourget procède au renouvellement du bail non exclusif (BNE) d'exploitation de sable et de gravier au coût de 295 \$.

QUE : la municipalité de Saint-Charles-de-Bourget autorise la secrétaire-trésorière et directrice générale, pour et au nom de la Municipalité, à remplir le formulaire de renouvellement et procéder au versement de ladite somme.

6.4 DATE DE L'ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS 2018

Les états financiers de 2019 seront présentés le 23 mars 2020 à 19 h 00.

6.5 PROTECTION D'ASSURANCE SUPPLÉMENTAIRE
RÉSOLUTION NO 140.20

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Dany Gauthier;
APPUYÉ PAR : M. Jacques Gauthier;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE : la municipalité de Saint-Charles-de-Bourget accepte l'assurance de la responsabilité civile pour erreurs et omissions au coût de 845 \$ annuellement.

QUE : la municipalité de Saint-Charles-de-Bourget refuse l'assurance des frais de justice au coût de 125 \$ annuellement.

QUE : la municipalité de Saint-Charles-de-Bourget refuse l'avenant C-21 au coût de 500 \$ annuellement.

QUE : la municipalité de Saint-Charles-de-Bourget refuse l'assurance contre les tremblements de terre au coût de 1 442 \$ annuellement.

QUE : la municipalité de Saint-Charles-de-Bourget refuse l'assurance des cyberrisques au coût de 500 \$ annuellement.

6.6 APPEL D'OFFRES SUR INVITATION POUR LA SURVEILLANCE DE CHANTIER LORS DE LA CONSTRUCTION DU CENTRE COMMUNAUTAIRE
RÉSOLUTION NO 141.20

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Dany Gauthier;
APPUYÉ PAR : M. Marc Lavoie;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE : la municipalité de Saint-Charles-de-Bourget autorise la secrétaire-trésorière et directrice générale, pour et au nom de la Municipalité, à procéder aux appels d'offres sur invitation pour la surveillance de chantier lors de la construction du centre communautaire.

6.7 FONDS DE MISE EN VALEUR DES TERRES PUBLIQUES INTRAMUNICIPALES (TPI) – DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE
RÉSOLUTION NO 142.20

IL EST PROPOSÉ PAR : M^{me} Eve Larouche;
APPUYÉE PAR : M. Marc Lavoie;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE : la municipalité de Saint-Charles-de-Bourget autorise la secrétaire-trésorière et directrice générale, pour et au nom de la Municipalité, à présenter une demande dans le cadre du fonds de mise en valeur de terres publiques intramunicipales (TPI).

6.8 ENTRETIEN DU PLANCHER DU SOUS-SOL DE L'ÉDIFICE MUNICIPAL
RÉSOLUTION NO 143.20

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Jacques Gauthier;
APPUYÉ PAR : M^{me} Eve Larouche;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE : la municipalité de Saint-Charles-de-Bourget accorde le contrat du nettoyage de plancher du sous-sol de l'édifice municipal à la Chaîne de travail adapté au coût de 650 \$ plus les taxes applicables.

QUE : la municipalité de Saint-Charles-de-Bourget autorise la secrétaire-trésorière et directrice générale, pour et au nom de la Municipalité, à procéder au versement de ladite somme.

7. VOIRIE MUNICIPALE

7.1 DÉNEIGEMENT DES CHEMINS DE TOLÉRANCES – TROISIÈME VERSEMENT
RÉSOLUTION NO 144.20

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Dany Gauthier;
APPUYÉ PAR : M. Marc Lavoie;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE : la municipalité de Saint-Charles-de-Bourget procède au troisième versement du contrat de déneigement 2019-2020 à monsieur Rémi Néron au montant de 11 120,38 \$ taxes incluses.

QUE : la municipalité de Saint-Charles-de-Bourget autorise la secrétaire-trésorière et directrice générale, pour et au nom de la Municipalité, à procéder au versement de ladite somme

7.2 APPELS D'OFFRES PUBLIC POUR LA RÉFECTION D'UNE PARTIE DE LA ROUTE LABERGE
RÉSOLUTION NO 145.20

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Marc Lavoie;
APPUYÉ PAR : M^{me} Eve Larouche;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE : la municipalité de Saint-Charles-de-Bourget autorise la Secrétaire-trésorière et directrice générale, pour et au nom de la Municipalité, à procéder aux appels d'offres publics pour la réfection d'une partie de la route Laberge.

7.3 APPELS D'OFFRES SUR INVITATION POUR LE PROFILAGE DES FOSSÉS
RÉSOLUTION NO 146.20

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Marc Lavoie;
APPUYÉ PAR : M. Dany Gauthier;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE : la municipalité de Saint-Charles-de-Bourget autorise la secrétaire-trésorière et directrice générale, pour et au nom de la Municipalité, à procéder aux appels d'offres sur invitation pour le profilage des fossés.

8. URBANISME

8.1 FORMATION SUR LE RÔLE DE L'OFFICIER MUNICIPAL DANS L'APPLICATION DES LOIS ET RÈGLEMENTS EN MATIÈRE D'URBANISME
RÉSOLUTION NO 147.20

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Jacques Gauthier;
APPUYÉ PAR : M. Dany Gauthier;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE : la municipalité de Saint-Charles-de-Bourget procède à l'inscription de madame Lisette Simard, agente de développement et adjointe à l'urbanisme, à la formation sur le rôle de l'officier municipal dans l'application des lois et règlements en matière d'urbanisme au coût de 570,17 \$ plus les taxes applicables et les frais de déplacement. La formation aura lieu le 20 et 21 mai prochain à Saguenay.

QUE : la municipalité de Saint-Charles-de-Bourget autorise la secrétaire-trésorière et directrice générale, pour et au nom de la Municipalité, à procéder au versement de ladite somme.

9. HYGIÈNE DU MILIEU

9.1 RAPPORT ANNUEL SUR LA GESTION DE L'EAU POTABLE
RÉSOLUTION NO 148.20

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Dany Gauthier;
APPUYÉ PAR : M. Jacques Gauthier;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE : la municipalité de Saint-Charles-de-Bourget accepte le rapport annuel sur la gestion de l'eau potable 2018 tel que présenté par la secrétaire-trésorière et directrice générale.

10. SÉCURITÉ PUBLIQUE / CIVILE

10.1 ENTENTE INTERMUNICIPALE D'ACHAT COMMUN ET DE
GESTION DE MATÉRIEL ET D'ÉQUIPEMENT EN SÉCURITÉ
CIVILE
RÉSOLUTION NO 149.20

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Marc Lavoie;
APPUYÉ PAR : M. Dany Gauthier;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE : la municipalité de Saint-Charles-de-Bourget autorise madame Audrey Thibeault, secrétaire-trésorière et directrice générale, à signer, pour et au nom de la Municipalité, l'entente intermunicipale d'achat commun et de gestion de matériel et d'équipement en sécurité civile.

11. INVITATION / DEMANDES DE CONTRIBUABLES ET
D'ORGANISMES

11.1 CLUB DE MOTONEIGE CARIBOU CONSCRIT –
CONTRIBUTION ANNUELLE
RÉSOLUTION NO 150.20

IL EST PROPOSÉ PAR : M^{me} Eve Larouche;
APPUYÉE PAR : M. Marc Lavoie;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE : la municipalité de Saint-Charles-de-Bourget procède à une aide financière au Club de motoneige Caribou-Conscrits de 1 000 \$ pour l'entretien des sentiers pour l'année 2019-2020;

QUE : la municipalité de Saint-Charles-de-Bourget autorise la secrétaire-trésorière et directrice générale, pour et au nom de la Municipalité, à procéder au versement de ladite somme.

12. AFFAIRES NOUVELLES

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

La période de questions a débuté à 19 h 45.

Fin de la période de questions à 20 h 05.

14. LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Dany Gauthier;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE : la séance soit levée à 20 h 05.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je, soussignée, certifie par les présentes qu'il y a des crédits de disponibles pour les dépenses projetées par le conseil municipal lors de la réunion tenue le 2 mars 2020.

Secrétaire-trésorière et directrice adjointe.

Maire

Secrétaire-trésorière et directrice générale
